



# Le trait d'union Ayvellois

Jun 2025

N° 73



## SOMMAIRE

P 2 □ *édito du maire*

P 3 □ *budget communal 2025*

P 4 et 5 □ *travaux 2023 2025*

P 6 □ *nature propre et écopôle*

P 7 □ *bientôt la fête*

P 8 □ *dons d'organes*

P 9 □ *infos communales*

P 10 □ *hommages*

P 11, 12 ,13 et 14 □ *retour sur images*

P 15 □ **LES CASTORS AUX BALLASTIERES DES AYVELLES**

P 16 □ *divertissements et festivités*





## Chères Ayvelloises et Chers Ayvellois,

Après deux années de mandat, il me paraît essentiel de faire un point sur le budget et sur les travaux réalisés.

Ces deux dernières années ont été riches en projets, en efforts collectifs et en transformations concrètes pour notre commune.

Grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement de notre équipe, nous avons pu mener à bien plusieurs chantiers prioritaires. Parmi les réalisations majeures, citons :

- La réfection de la voirie dans plusieurs secteurs de notre village améliorant ainsi la sécurité et le confort de tous. D'autres projets sont à l'étude.
- L'entretien et l'aménagement de l'aire de jeux réalisés par notre agent territorial M David DECHENE, la mise en place d'un équipement sportif ainsi que la plantation d'arbres.
- La mise en conformité des bâtiments communaux, notamment en matière d'accessibilité.
- La mise en place de la vidéoprotection.

Tous les projets effectués sont détaillés dans les pages suivantes du bulletin. Ces travaux ont été réalisés dans un esprit de concertation et de transparence, et avec le souci constant d'améliorer le cadre de vie de chacune et de chacun.

La Fédération des chasseurs a inauguré « L'Écopole des Ardennes » et nous a présenté son projet : c'est un nouvel horizon pour notre territoire.

L'Écopole des Ardennes est un engagement commun en faveur d'un avenir durable, où l'innovation, l'écologie et l'économie circulaire se rencontrent. Que cette aventure collective soit couronnée de succès et que l'Écopole des Ardennes devienne un modèle d'inspiration pour d'autres territoires.

La commune voudrait rejoindre l'association des donneurs d'organes pour être « village ambassadeur ». Nous souhaitons également adhérer au programme « voisins vigilants ». Plus de détails sur ces deux actions seront diffusés prochainement. Ce chemin parcouru est le fruit d'un travail collectif, d'une écoute attentive et d'un engagement quotidien au service de tous.

Nous restons pleinement mobilisés pour poursuivre notre action avec détermination, en veillant à ce que chaque décision soit prise par rapport aux besoins réels de notre territoire. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune dans un esprit de solidarité, de progrès et de confiance partagée.

Le conseil municipal se joint à moi pour renouveler ses sincères condoléances aux familles SONET et ROSSIT. M René SONET a dédié plus de 30 années de sa vie au service de notre commune. Avec toute notre gratitude !

À l'occasion de la fête de notre village qui se déroulera les 13, 14 et 15 juin, nous aurons le plaisir de vous inviter à un moment convivial autour d'un apéritif offert le 15 juin à 12h00 derrière la Mairie. Ce sera l'occasion de partager un moment de rencontre et d'échanger dans la bonne humeur. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Je remercie encore une fois toute l'équipe qui œuvre avec moi pour le bien-être de notre village et toujours dans votre intérêt. Je reste à votre disposition et à votre écoute,

S.TUCCI  
Maire

**« UNE COMMUNE EN HARMONIE AVEC LA NATURE  
SÈME LE BIEN-ÊTRE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES »**

Téléphone : 03.24.37.88.37

Site internet : lesayvelles.fr

**Nouvelle adresse mail : [communedesayvelles@orange.fr](mailto:communedesayvelles@orange.fr)**

**Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00**

**Maire ou Adjoints : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV**

# Budget communal 2025

Au niveau national, les bases d'imposition de 2025 sont revalorisées de 1,7 % par la loi de finances, correspondant à l'inflation (contre 3,9 en 2024, 7.1 % en 2023 et 3.4 % en 2022). Le budget de 2025 a été voté à l'unanimité des membres présents lors de la séance du conseil municipal du 17 mars 2025.

**TAUX D'IMPOSITION 2025 :** Le conseil municipal a décidé de maintenir uniformément le taux 2024 des taxes communales (foncier bâti 41.11 %, foncier non bâti 23.76 % et taxe d'habitation sur les résidences secondaires 9.4 %).

**CONSEQUENCES :** La revalorisation des bases est partiellement compensée par le lissage à la baisse du taux de l'intercommunalité. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangé.

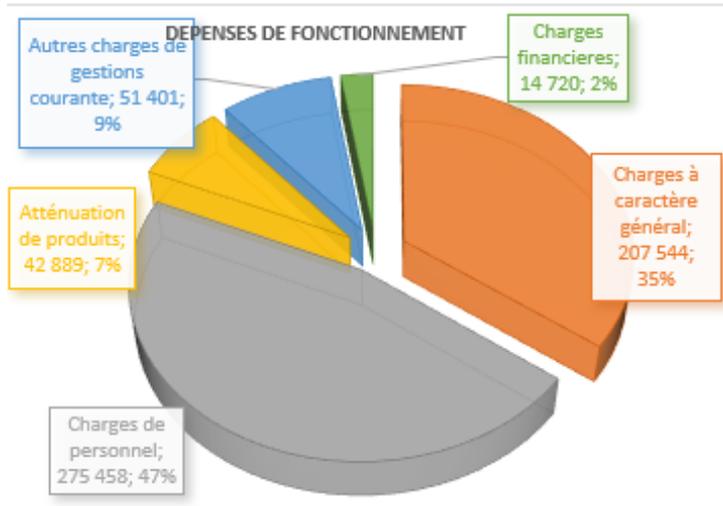
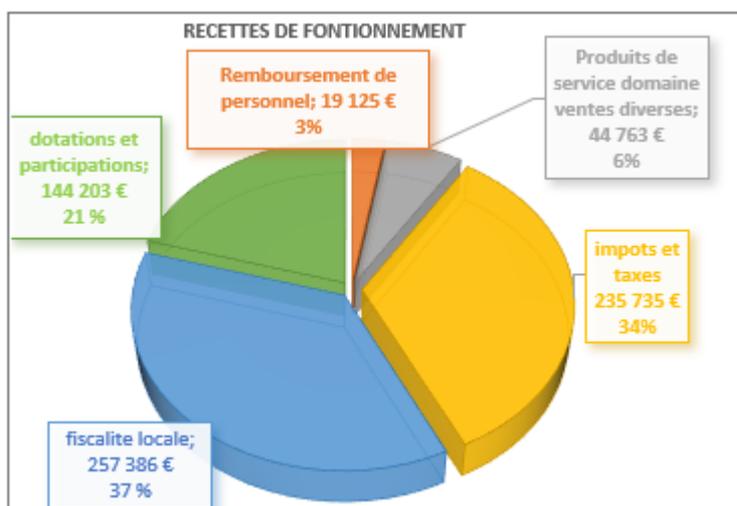
**Ainsi l'augmentation du montant du foncier bâti aux Ayvelles sera inférieure à l'inflation. Même si le taux communal reste inchangé votre taxe augmente car l'Etat réévalue les bases.**

**PRECISION :** sur votre avis de taxe foncière sur les propriétés bâties la somme mentionnée dans la colonne « commune » ne lui revient pas en totalité. En effet un « coefficient correcteur » a été établi à la suite de la suppression de la taxe d'habitation et du transfert à la commune de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Au budget 2025 le produit brut attendu est de 376 403 euros. Le produit net est de 244 798 (376 403 moins 131 605 de coefficient correcteur).

Sur le montant indiqué sur votre avis d'imposition seuls les 2/3 reviennent au budget communal.

EXEMPLE :	COMMUNE
TAUX 2024	41,11 %
ADRESSE	LES AYVELLES
BASE	1743
COTISATION	717
IMPACT DU COEFFICIENT CORRECTEUR	Moins 251
MONTANT NET REVENANT A LA COMMUNE	466

## Graphiques de présentation des dépenses et des recettes de fonctionnement de 2024 :



## VOIRIES

Remise en état des avaloirs rue de Paternotte  
Réfection du trottoir rue du bourg  
Nettoyage et curage des avaloirs rue de Chalandry  
Reprise des accotements rue de Chalandry et refection d'une partie de la chaussée  
Nids de poule rue de Chalandry  
Reprise du virage rue des Mapailles  
Réfection des barrières de l'îlot central rue de Sedan  
Construction d'un mur de soutien derrière la Mairie  
Finition du terrain de pétanque  
Caniveau rue des Mapailles

## ENTRETIEN CONFORMITÉ ET MISE EN SÉCURITÉ

Contrôle de tous les bâtiments communaux et mise en conformité  
Mise en place de la vidéoprotection  
Mise en place d'un rideau électrique à la porte d'entrée de la mairie  
Installation d'un vidéophone à la mairie  
Réfection de la façade arrière de l'école  
Installation, vérification et mise en route de défibrillateurs et formation du personnel de la mairie, des conseillers municipaux, des enseignants et des habitants  
Fin de la mise en accessibilité de l'école  
Réparation d'une importante fuite d'eau à l'école et mise en place de deux compteurs (deux circuits)  
Mise en conformité électrique de l'école et de l'église

## ACHAT DE MATÉRIEL

Broyeur à végétaux  
Brosse balayeuse  
Chaudière du terrain de sport programmable à distance  
Chaudière de la mairie programmable à distance  
Thermostat d'ambiance de la mairie programmable à distance  
Têtes thermostatiques sur les radiateurs de l'école  
Appareil de fitness à l'aire de jeux  
Chauffe-eau de la petite salle des fêtes

## LOGEMENTS COMMUNAUX

Remise en état du 33bis rue de Chalandry  
Changement d'une fenêtre

## EMBELLISSEMENT

Mise en peinture de deux salles de classe  
Rénovation en peinture de la garderie et réalisation d'une fresque  
Rénovation en peinture du couloir et réalisation d'une fresque  
Mise en peinture du hall de la mairie  
Réalisation d'une fresque sur le garage situé à côté de l'aire de jeux  
Achat et installation de nouveaux bancs  
Plantations de bulbes rue de Sedan, d'arbres fruitiers au terrain de jeux, d'une haie derrière l'école et d'arbres au terrain de pétanque.  
Remise en état des toilettes femmes de la mairie.

Les bulbes de narcisses et tulipes plantés cet automne par deux membres de la commission embellissement ont ajouté de jolies couleurs aux espaces gazonnés d'une partie de notre village.

De telles plantations seront poursuivies en octobre prochain.

# Travaux 2023-2025

## SORTIE DE LA RUE DE CHALANDRY



AVANT



APRES



## RUE DES MAPAILLES

### REFECTION GRILLE AVALOIR



AVANT



APRES

### VIRAGE ENTREE DE LA RUE



AVANT



APRES





J'aime la nature propre est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération des chasseurs et financée par l'Office Français de la Biodiversité. Cette initiative s'est déroulée le temps d'un week-end dans de nombreuses communes de France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement et qui agissent pour préserver et nettoyer la nature.

Les enfants et enseignants de l'école ont participé activement à cette collecte le vendredi 14 mars. C'est aux ballastières qu'ils ont ramassé bon nombre de divers déchets. Cette action s'est poursuivie le samedi 15 mars. Les habitants du village avaient été conviés à se rassembler pour poursuivre la collecte tout autour des ballastières. Peu de personnes ont répondu présent, ce qui n'a pas empêché à l'équipe de ramasser environ 350 kg de déchets composés de 50 % de verre et de 50 % de déchets divers. L'opération sera renouvelée l'an prochain.

**Merci à eux pour cet important nettoyage !**



## Inauguration de l'écopôle des Ardennes

L'écopôle des Ardennes a été inauguré le 5 février sur le site des ballastières des Ayvelles. Pour rappel, en 2023, la Département a cédé à la Fédération de chasse les ballastières situées sur les communes de Les Ayvelles, Chalandry-Elaire et Lumes qui souhaite y développer un projet d'écopôle sur ce site de 74 hectares, le plus grand de la région Grand-Est.



Un écopôle a pour mission :

- \*la préservation et la reconquête de la biodiversité
- \*l'éducation à l'environnement
- \*l'accueil du tourisme
- \*la coopération scientifique et technique
- \*la promotion des usages traditionnels de plein air.

Ce projet a pour but de maintenir la vocation multi-usages du site : pratique de la pêche, de la chasse au gibier d'eau, de loisirs de plein-air (randonnées pédestres, équitation, cyclo) avec des aménagements et des équipements adaptés.

**POUR INFO et après diverses rencontres avec les chasseurs et le président de la Fédération Départementale de la pêche, voici les principales règles sur la fréquentation du site :**

**\*ACCÈS AUTORISÉ SUR TOUT LE SITE DES BALLASTIÈRES AUX MARCHEURS, AUX CYCLISTES, AUX PÊCHEURS.**

**\*ACCÈS LIMITÉ AUX VÉHICULES À MOTEUR : LA ZONE DE L'ÉCOPOLE LEUR SERA INTERDITE.**

**POUR PÊCHER, IL FAUT ÊTRE DÉTENTEUR D'UNE CARTE DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE**

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
TUCCI Sylvia

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle  
BOUCHEX-BELLOMIE Carole  
MARTIN Martine  
MORTIER Michel  
SIMON Muriel

DELOECKER Frédérique pour la relecture



# Bientôt la fête

## EVENEMENT A NE PAS MANQUER ! LA FETE DU VILLAGE DES 13, 14 et 15 JUIN

Depuis plusieurs années, le succès est au rendez-vous pour la fête de notre village. Les bénévoles de FACILE ANIM' espèrent que vous serez encore plus nombreux cette année et que vous ferez de cette édition 2025, placée sous le thème « **FACILE ANIM' A MEXICO** », un nouveau succès ! Ils œuvrent déjà depuis quelques mois pour vous proposer un programme divers et varié afin de satisfaire petits et grands et comptent sur vous !!!



**Rendez-vous vendredi 13** à partir de 19 h 00 : buvette, barbecue mis à disposition pour cuire vos grillades, manèges et tout cela dans une ambiance musicale.

**Samedi 14**, après le concours de pétanque organisé par l'US Les Ayvelles au stade, ouverture de la buvette, bal et DJ jusqu'à 3 heures du matin sans oublier l'embrasement de la poupée !

**Dimanche 15 : apéritif musical offert par la mairie à midi :**  
*Promis, cette année il fera beau temps...  
enfin, nous l'espérons....*

Vous pourrez prendre votre repas sur place grâce au barbecue mis à votre disposition et grâce à la friterie/kebab qui sera présente dès le samedi.

Les forains habituels vous attendent durant ces 3 jours de fête et bien évidemment Kids'Anim' vous proposera ses maquillages et structures sur ballon le dimanche 15.

**Les enfants du village de moins de 12 ans pourront retirer à la buvette un bon de 5 € offert par la mairie.**



# Dons d'organes

## Village ambassadeur

Lors du conseil municipal du 28 février, une présentation a été faite sur le don d'organes par l'équipe de Coordination Hospitalière de Prélèvement d'organes et de tissus de Charleville en partenariat avec la MGEN. Le conseil projette de faire du village des Ayvelles, un village ambassadeur du don d'organes. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'association des Maires de France, le ministère de la Santé via son Agence de la biomédecine. Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente de greffe est de **22 585 inscrits** sur la liste nationale au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et ne cesse d'augmenter.

Le nombre de greffes est de 6 034 en 2024 soit 17 greffes par jour (614 avec donneurs vivants). 8 378 nouveaux patients inscrits en 2024. 852 patients décédés en liste d'attente faute de greffon.

L'activité poursuit son augmentation dans les courbes de croissance définies par le plan ministériel 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus. La stratégie porte ses fruits avec **401 greffes de plus qu'en 2023**.

Le ruban vert symbolise le don.

Il faut comprendre quelle chance c'est pour le greffé à qui on donne la vie grâce à l'acte généreux d'un autre que l'on ne connaît pas.

Nous avons matérialisé notre engagement par la réunion publique du 16 mai.



## PROJET VADO

devenir **Village Ambassadeur** du **Don d'Organes**



Une réunion publique a eu lieu le vendredi 16 mai à la Mairie pour présenter le projet. Elle a été animée par les coordinateurs des « Dons d'Organes » du Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardennes et par les témoignages d'une donneuse, d'une receveuse et d'une personne en attente de greffe. L'objectif de ce projet est de faire de notre commune un village dynamique et soucieux des préoccupations de santé publique et d'amener l'ensemble de la population à se questionner sur le sujet.



Concrètement, ce projet consistera en l'affichage d'un panneau à l'entrée du village et à l'organisation d'une manifestation annuelle.

**Message à retenir :**  
**LE DON D'ORGANES,**  
**ON EN PARLE.....**

## FORMATION DEFIBRILLATEUR

**Sauriez-vous réagir devant une personne qui s'effondre ?**

La mairie a organisé des formations gratuites les 25 et 30 avril pour les habitants des Ayvelles.

Le but est d'apprendre à réagir, masser, défibriller. Cette formation est assurée par un formateur du CESU 08. Nous remercions les participants à ces sessions et espérons que la majorité des habitants connaît les gestes à faire car les candidats étaient peu nombreux.

**Un grand merci à Vivian pour son investissement.**

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie et vous inscrire. D'autres dates seront proposées.

# Infos communales



## CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS



Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Ma	01 Ve	01 Lu	01 Me	01 Sa	01 Lu
02 Me	02 Sa	02 Ma	02 Je	02 Di	02 Ma
03 Je	03 Di	03 Me	03 Ve	03 Lu	03 Me
04 Ve	04 Lu	04 Je	04 Sa	04 Ma	04 Je
05 Sa	05 Ma	05 Ve	05 Di	05 Me	05 Ve
06 Di	06 Me	06 Sa	06 Lu	06 Je	06 Sa
07 Lu	07 Je	07 Di	07 Ma	07 Ve	07 Di
08 Ma	08 Ve	08 Lu	08 Me	08 Sa	08 Lu
09 Me	09 Sa	09 Ma	09 Je	09 Di	09 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je	13 Sa
14 Lu	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu	17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	24 Me
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di		31 Ve		31 Me

- Ordures ménagères**
  - Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
  - Vos bacs doivent être sortis pour 6h.
- Emballages recyclables**
  - Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
  - Vos bacs doivent être sortis pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355

**FLASHEZ !**  
Toutes les infos personnalisées sur vos déchets ici



0 800 29 83 55  
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr  
ardenne-metropole.fr/dschets

Vacances scolaires  
Jour férié

LES Ayvelles

Crévé-sur-Proboscis. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.



## RESTAURANT LE PICHET

### CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES

Le restaurant du 33 rue de Sedan a été repris par Jimmy Blainville et Carine Raulet.  
L'inauguration a eu lieu le 8 mai.  
Tous nos vœux de réussite...



**Une pensée pour la famille** : de Michel CUGNET décédé le 27 février 2025 à 87 ans  
de Antoinette GABET née JAVELOT décédée le 9 avril 2025 à 91 ans

## DECES DE REGINE ROSSIT



Régine ROSSIT est née le 6 août 1929 à Chalandry-Elaire dans la maison de ses parents. Elle était la seule fille et l'aînée d'une fratrie de 4. Son plus jeune frère est décédé à l'âge de 11 mois ; ses 2 autres frères, James et Gilbert (décédés) ont fait leur vie sur la commune des Ayvelles et y ont créé les Transports Broyer Frères. Ses parents sont arrivés aux Ayvelles alors qu'elle n'avait que 2 mois, pour y installer une épicerie laiterie. Elle a fait toute sa scolarité à l'école du village et son plus grand regret est de ne pas avoir pu passer son certificat d'études : elle devait aider ses parents à l'épicerie. A l'aube de ses 18 ans, Régine rencontre Tony ROSSIT et se marient le 26 juillet 1948 à l'église des Ayvelles. Ils vont alors travailler avec les parents de Régine dans l'épicerie située au 49 rue de Sedan. Ils logent au dessus du magasin où viendront au monde, pour leur plus grand bonheur leurs 2 premiers fils, Jany (décédé en 2024) et Eddy. Le 1er Avril 1959, Régine et Tony ont repris l'Auberge du Cheval Blanc et l'ont transformée en Hôtel Restaurant où d'ailleurs leur dernier fils, Yvon a vu le jour en 1965. En 1978, Régine et Tony ont vendu le fond de commerce et se sont installés au 59 rue de Sedan. En 1984, elle devient grand-mère pour la première fois. Ses enfants lui donneront 8 petits enfants (2 filles et 6 garçons). En 1990, l'heure de la retraite a sonné. En 2003, Tony, son mari est décédé, laissant derrière lui un grand vide.

Régine est restée fidèle à son village toute sa vie. Elle était la doyenne des habitants du village et elle en était fière.

Elle est décédée à 96 ans le 9 janvier 2025 et est inhumée au cimetière de Chalandry Elaire.

## DECES DE RENE SONET



René SONET est né le 11 février 1934 à PARIS (10ème). Il est arrivé à l'âge de 2 ans dans les Ardennes, à Chalandry Elaire. En 1940 il a «évacué» à Ambierle dans la Loire. Au retour, en 1943, il a habité à Les Ayvelles, rue de Sedan, en face des actuels établissements BROYER. Il s'est marié en 1957 avec Liliane MARRON qui travaillait alors à la filature LOMBARD à Hannogne Saint Martin. Ils ont eu 4 enfants (Brigitte décédée en 2017, Didier et Jackie, des jumeaux, et Corinne), 8 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Ajusteur, puis employé à la SNCF, René a opté pour LA POSTE où il a travaillé à FLIZE de 1961 à 1989. Ses passions sont connues : judo, pétanque et surtout football.. Depuis 1982 il habite au 49 rue de Chalandry. Il a fait six mandats de 1959 à 1995, cinq comme conseiller avec M. HUTS maire (1) et M. CAPITAINE (4) et un comme adjoint de M. CAPITAINE. Il a consacré 37 ans au service passionné de la commune. Il était chargé de l'animation et du secteur social. Il participait au CCAS, rendait visite aux personnes qui en avaient besoin et a mis en place la visite de la pédicure. Il participait à l'organisation de la fête avec le concours de pétanque, à la Saint Nicolas, aux manifestations avec principalement le bicentenaire et la réalisation du stade de foot. Après les réunions du conseil municipal, il allait jouer à la belote avec MM. PREVOTEAUX, PARIS et LAMOQUE au « Cheval Blanc ». René était, apprécié pour sa disponibilité et son dévouement.

Il est décédé à 91 ans le 7 avril 2025 et est inhumé au cimetière de Les Ayvelles.

## P. C. S. Le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS, document obligatoire, a été actualisé et approuvé lors du conseil municipal du 23 avril.

En résumé, il permet de coordonner les actions en cas d'événements exceptionnels ou de catastrophes.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est consultable sur le site de la commune ([lesayvelles.fr](http://lesayvelles.fr)) et si vous le souhaitez, un exemplaire papier peut être retiré en Mairie.

# Retour sur images

## CENTRES DE LOISIRS D'OCTOBRE ET DE FEVRIER

**Du 10 au 14 février**, Flora, Léna-Lou et Zoé ont accueilli les enfants au centre de loisirs placé sous le thème « Monstres et Cie ». De nombreux jeux et activités manuelles autour de ce thème ont donné aux enfants l'occasion de bien s'amuser et de faire valoir leurs talents artistiques en fabriquant un petit bilboquet monstre, de la peinture soufflée et des déguisements. Ils ont également construit et décoré une cabane qui leur a servi d'espace de jeux.

Ils ont accueilli Sébastien Morland « d'Un Monde de Bois » qui leur a fait découvrir son métier et les divers jouets en bois qu'il fabrique ainsi que les outils et matériaux qu'il utilise. Chaque enfant a pu réaliser un porte clé : ils ont dessiné, collé, regardé leur forme être découpée et poncée avant de repartir avec leur porte clé.

Une intervention sportive par l'APSCA a permis aux enfants la découverte du kinball (sport collectif qui se joue avec un gros ballon opposant 3 équipes de 4 joueurs)

Février est synonyme de crêpes. Quoi de mieux pour les enfants qui se sont essayés à l'atelier cuisine avant de les déguster.



**Pendant les vacances de printemps**, du 7 au 11 avril, les enfants du centre de loisirs ont plongé dans l'univers fascinant du « Roi Lion » avec Zoé, Émeline et Flora. Au fil des journées, ils ont réalisé de superbes tableaux représentant la savane et ont fabriqué des jumelles d'explorateur pour observer le monde comme de véritables aventuriers.

L'APSCA est également intervenue pour initier les enfants aux arts du cirque, leur permettant d'expérimenter divers outils et disciplines.

Les enfants ont également laissé libre cours à leur imagination lors d'un atelier maquillage, se transformant en personnages hauts en couleurs.

Pour clore cette belle semaine, ils ont embarqué pour une promenade en forêt, avec une chasse au trésor printanière.



### 5 avril 2025 : après-midi atelier créatif de Pâques.

Cette année encore, une douzaine d'enfants encadrés par les membres de Facile Anim' a participé aux activités manuelles proposées.

L'après midi s'est terminée dans la joie et la bonne humeur par un goûter offert par l'association.



# Retour sur images



## LA CHASSE AUX OEUFS

La traditionnelle chasse aux œufs organisée par FACILE ANIM' a eu lieu le lundi 21 avril dans le parc de jeux du village. Les enfants se sont prêtés au jeu de la chasse avec plaisir et amusement. Ils ont pu également s'essayer à l'épreuve des anneaux et remporter encore plus de chocolats. A l'issue de la chasse, les enfants se sont vus remettre un sachet de friandises et de chocolats avant de se retrouver dans la salle des fêtes accompagnés de leurs parents pour le verre de l'amitié offert par Facile Anim'.

Ce moment de convivialité est toujours très apprécié des petits et des grands.



## UNE ROSE, UN ESPOIR

### AMITIE, SOLIDARITE, GENEROSITE.... POUR QUE LES AUTRES VIVENT

L'opération « Une rose, un espoir » a eu lieu les 26 et 27 avril. Les motards sont passés dans notre commune le 26 pour proposer une rose contre un don au profit de la Ligue contre le Cancer des Ardennes pour ses actions locales. L'an dernier, ils ont récolté 92.220 €, somme totalement reversée à la Ligue.

Cette année ce sont 37 300 roses qui ont été proposées sur les 10 parcours ardennais.



« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »

Albert Camus / L'Homme moderne

# Retour sur images



## Encore une belle leçon de vie.....de footballeur !!!

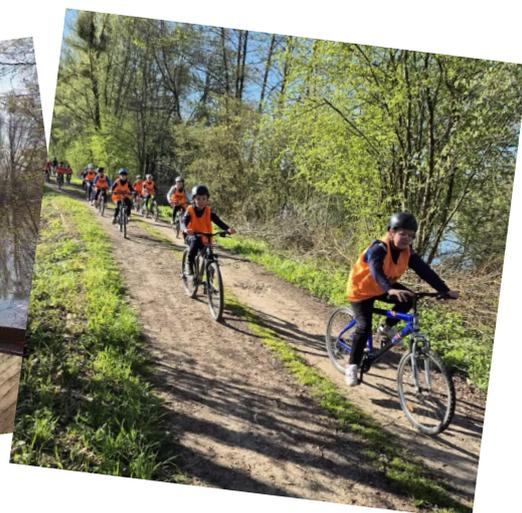
Le stade de Football Des Ayvelles a encore vécu une semaine intense avec le stage organisé par l'US Les Ayvelles rassemblant 61 enfants de 5 à 13 ans. Bien sur il a été question de football sous toutes ses formes ( Classique, Foot réduit, Bubble foot, cécifoot, foot golf....) mais aussi de bien d'autres activités (Visite du centre de traitement des déchets ARCAVI, présentation d'une caserne de pompiers, initiation au Tchoukball, Quizz, pâtisserie, jeux gonflables, échasses, sortie VTT, initiation à la pêche, pétanque ....

Toutes ces activités et ces moments passés ensemble servent également à faire prendre conscience des règles nécessaires à la vie de groupe. En effet les enfants ont évolué en équipe tout au long de ces 5 jours, y compris au moment des repas (confectionnés sur place à partir de produits frais par une excellente équipe de bénévoles).

La météo étant particulièrement favorable cette année, ce stage a donc été une grande réussite soulignée également par des parents ravis (De nombreux messages de satisfaction nous sont parvenus). Cette réussite est à mettre au crédit d'une excellente équipe d'organisation (Educateurs, bénévoles, parents, dirigeants, cuisinier du club des Ayvelles ...) et le soutien de la Mairie des Ayvelles, du district des Ardennes de Football et de généreux donateurs qui ont permis un accueil optimum de nos stagiaires.

Encore un grand merci pour la parfaite organisation et ..... A l'année prochaine !

Le Président JM MARECHAL



# Retour sur images

## Commémoration journée du souvenir des déportés du 27 avril

L'hommage aux déportés a commencé par un recueillement et un dépôt de gerbe au Monument aux morts du village.

Les personnes présentes étaient invitées à rejoindre le fort des Ayvelles où elles étaient attendues par les élus de Villers-Semeuse.

M Potet, président de la section des anciens combattants de Lumes, Vivier au court, Les Ayvelles et Chalandry-Elaire, a lu un texte poignant qui donne à réfléchir :



*« N'oublions jamais que la liberté, ce joyau, c'est quand on nous l'a volée que nous nous rendons compte comme elle est importante, car quelques fois nous avons tellement l'habitude d'être libre que cette liberté nous ne l'apprécions plus. Mais malheureusement quand elle est perdue c'est toujours dans les larmes et le sang que nous la retrouvons. »*

## Cérémonie du 8 mai

C'est sous le soleil que l'anniversaire de l'Armistice du 8 mai fut célébré au Monument aux morts du village.

Une minute de silence fut respectée après un dépôt de fleurs et un discours de Mme la Maire. Après avoir remercié les personnes présentes, Mme TUCCI invita l'assemblée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié dans la salle des fêtes de notre commune.

Merci aux porte-drapeaux, jeunes et adultes.



# Le castor d'Europe



Les photos de la page de couverture ont été prises aux ballastières par Valentin BEAUDEUX.  
Nous le remercions pour ses magnifiques clichés.

Connaissez-vous bien cet animal, le castor, qui réside dans nos ballastières ? Dans les Ardennes, sa présence est avérée dans une bonne partie des communes dont la nôtre.

C'est le **plus gros rongeur d'Europe** ! Il est surtout connu pour les **barrages** qu'il construit. Mais c'est aussi un **excellent nageur** !

## Son signe particulier

C'est un **champion de l'apnée**. Il peut fermer ses narines afin de rester jusqu'à 15 minutes sous l'eau !



## Sa maison

Le castor est un animal **semi-aquatique** : il vit à la fois sur terre et dans l'eau ! Il fréquente les cours d'eau et les grands lacs bordés d'arbres. Il creuse un **terrier** dont l'entrée est cachée sous l'eau et surmontée d'une sorte de hutte.



## Comment le reconnaître ?



## Son menu

Le castor est **herbivore** : il se nourrit d'écorces, de feuilles, de bourgeons, de racines et de plantes aquatiques. L'hiver, il conserve des réserves de nourriture sous l'eau, près de son terrier.

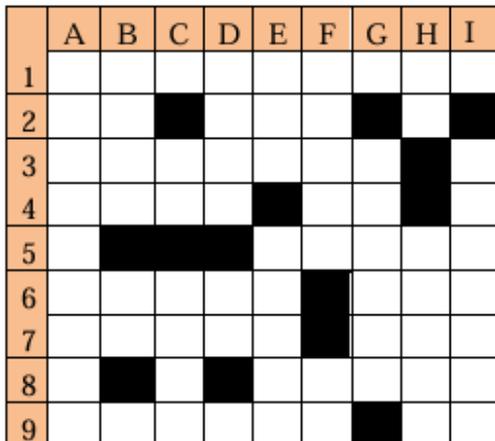
## Ses petits

Les couples de castors passent **toute leur vie ensemble**. Chaque année, au printemps, ils donnent naissance à une portée de 1 à 4 petits. La famille se compose des parents et des petits jusqu'à l'âge de 2 ans. C'est alors le moment pour eux de partir construire leur propre terrier.

# Divertissements et festivités

## MOTS CROISES

## BOULANGERIE

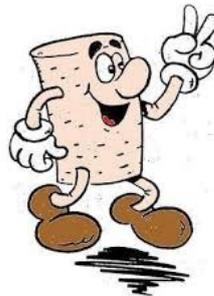


**Horizontalement :** 1) aux Ayvelles, c'est M. André ; 2) forme d'avoir – fonctionnera ; 3) ...ardennaise ou des rois ; 4) érodes – taxes comprises ; 5) renoncer, bloquer ; 6) prénom d'un célèbre golfeur américain – telle une pomme d'... ; 7) pâte garnie – prénom écossais équivalent de John ; 8) prénom féminin pour un bain ; 9) pas salée – direction.

**Verticalement :** A) pains ; B) risquas, se hasardas – intelligence artificielle ; C) article défini – hellène ; D) assemble, attaches – mot de liaison ; E) la pâtisserie en est une forme (d'...) – fraîche ou brûlée ; F) tressa (une brioche) – voyelles parfois collées ; G) c'est du tonnerre ce gâteau ! ; H) dans – pas mince ; I) saupoudrée de T 55.

### Solution du n°72:

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	D	E	M	E	N	A	G	E	R
2	E	■	B	R	O	Y	E	R	■
3	M	I	■	U	L	■	■	R	A
4	O	■	I	C	I	■	R	A	R
5	N	■	D	T	N	■	E	■	M
6	T	U	■	E	■	A	L	L	O
7	A	■	B	R	I	D	E	■	I
8	G	U	I	■	L	E	V	E	R
9	E	M	B	A	L	L	A	G	E



### DEPOSEZ VOS BOUCHONS EN LIEGE A LA MAIRIE

Un seau situé dans le hall de la mairie au rez de chaussée est destiné à recueillir vos BOUCHONS EN LIEGE.

Un établissement est ensuite chargé de les recycler.

### DATES A RETENIR

Fête du village	derrière la mairie	13, 14 et 15 juin
Centre de loisirs	à l'école	du 7 juillet au 1 <sup>er</sup> août
Fête nationale	place du monument	lundi 14 juillet
Course Sedan – Charleville	traversée du village	dimanche 5 octobre
Concert de la chorale AME	à l'église	dimanche 12 octobre à 17 h

**!!!! IL N'Y AURA PAS DE BROCANTE CETTE ANNEE !!!!**

### CROTTE DE CHIENS

#### Je promène mon chien : J'AI MON SAC A CROTTE

Des sacs sont à disposition à la mairie. Malgré de multiples rappels, des maîtres de chiens ne respectent toujours pas les consignes !! Ramassez les crottes !!

**Attention aux amendes de 135 euros**

